

# Communiqué de presse

**de l'Intersyndicale composée du Kolektif des Agriculteurs, des organisations syndicales agricoles COORDINATION RURAL GWADLOUP, des JA, du MODEF, de la FDSEA de Guadeloupe, du Syndicat de défense du Patrimoine Agricole des îles de Guadeloupe et de l'UDCAG suite à la signature d'un protocole de fin de conflit le vendredi 26 avril 2024**



L'intersyndicale a signé vendredi 25 avril 2024, à l'espace Régional du Raizet à 11h45 avec Gardel SA, le préfet, la DAAF, la Région Guadeloupe, le Département et d'autres membres de l'interprofession un protocole de fin de conflit. Bien que loin d'être parfait ce protocole permet d'acter un certain nombre d'avancer dans la filière canne.

Le protocole prévoit la révision de la formule saccharimétrique utilisée pour fixer le prix de la tonne de canne, sur la base d'ateliers de travail et d'études financées par la région Guadeloupe. Il prévoit aussi la révision du mode de fixation du prix de la tonne de canne en prenant en compte l'ensemble des coproduits de la canne et la mise en place d'un nouveau modèle économique.

Le protocole prévoit à titre exceptionnel pour la récolte 2024 la mise en place d'un dispositif de compensation des basses richesses à l'aide de l'enveloppe de l'Aide à la Garantie des Prix. Les richesses inférieures à 9 seront compensées à hauteur de 32,34€ la valeur industrielle de la canne qui est payée à la livraison de la canne. Ce dispositif crée de fait un prix minimum de la

tonne de canne à 9 de richesse. L'aide AGP sera de 42€ la tonne pour les mille premières tonnes sans majoration de début et de fin de récolte.

Le protocole prévoit aussi un bonus de 500 000 € de la région et de 250 000 du département soit pour 400 000 tonnes de canne broyé une aide de 1,88 €. Gardel SA s'est engagé à verser un bonus de 500 000 € soit 1,25 € la tonne pour le même volume de canne.

La tonne de canne sera payée au cours de la récolte 2024 entre 0 et 9 de richesse entre 112 et 118 € pour les cannes livrées à Gardel ce qui est très proche des 120 € demandés. Le prix de la tonne sera réévalué de 4 à 5 € en fonction du volume de canne finale.

Bien que certaines critiques se fassent déjà entendre ce protocole de fin de conflit est un pas important vers la valorisation juste du travail et de la production des petits planteurs de canne, il permet d'ouvrir la porte vers la modification d'une pratique de 60 ans qui a appauvri les planteurs et limité le développement de l'agriculture en Guadeloupe.

L'intersyndicale salue l'engagement de la Région Guadeloupe par l'intermédiaire de son président Ary Chalus, de son Directeur Général Adjoint du Développement Économique Mr Denis Céleste et de sa Directrice Chargée du Développement Vert Mme Myriam SAINT-CYREL. Elle salue l'engagement du Département par le biais de son président Guy Losbard, de son président de la commission agriculture Mr Blaise MORNAL Elle salue le préfet de région Mr Xavier LEFORT et le directeur par intérim Mr François LETOUTBLON qui malgré le refus de Gardel SA d'assumer ses responsabilités sociales et morales en tant que société ayant le monopole du broyage des cannes à sucre pour les îles de la Basse-Terre et de la Grande-Terre n'ont pas cessé de rechercher une solution à ce conflit. Le comportement de Gardel SA et de ses actionnaires confirme que cette société n'est plus un véritable acteur économique de et pour la Guadeloupe. L'intersyndicale prend acte de cette décision et de ses conséquences.

L'intersyndicale tient à vivement remercier tous les soutiens reçus de Guadeloupe et d'ailleurs pour ce combat, elle remercie les opérateurs de coupe et les transporteurs, elle remercie les élus locaux qui lui ont apporté leur soutien, les députés et les sénateurs avec un remerciement appuyé pour les députés Christian Baptiste et Max MATHIASIN et une mention spéciale pour la sénatrice Solange NADILLE qui ont été d'une aide précieuse. Le travail à accomplir reste immense pour donner à cette filière ses lettres de noblesse et lui permettre de prendre toutes ses responsabilités sociales et écologiques, l'aide de toutes les Guadeloupéennes et de tous les Guadeloupéens sera nécessaire.

Pour finir l'intersyndicale tient à rappeler le rôle essentiel de la SICA du nord Basse-Terre UDCAG et de son président Roméo MEYNARD dans la défense des petits planteurs et de la filière canne-sucre-rhum. Elle rappelle le rôle essentiel du LKP et des syndicats de travailleur avec entre autres l'UGTG et a CGTG.

L'HISTOIRE DE L'AGRICULTURE RETIENDRA QU'EN 2024 LES PRODUCTEURS DE  
CANNE DE LA GUADELOUPE SE SONT LEVÉS POUR NE PLUS LIVRER MAIS  
VENDRE LEURS CANNES

**Pour L'intersyndicale et les GUADELOUPÉENS**

**Contact presse :**

<b>Grégory TITUS</b>	<b>0690 67 89 70</b>	<b>Pascal CASALAN</b>	<b>0690 34 37 27</b>
<b>Eugène MARDIVIRIN</b>	<b>0690 34 96 06</b>	<b>Wilhem MONROSE</b>	<b>0690 97 96 95</b>
<b>Roméo MEYNARD</b>	<b>0690 85 69 67</b>	<b>Yannick KINDEUR</b>	<b>0690 86 82 00</b>
<b>Rony CRANE</b>	<b>0690 25 54 28</b>		

**Le Raizet, 27 avril 2024**